

Cuisines

IKEA

Informations
sur la garantie

25

10

5

Appareils électroménagers, évier,
robinets, plans de travail, caissons,
façades et aménagements intérieurs
fixes



Le quotidien met la cuisine à rude épreuve, c'est pourquoi nos cuisines subissent des tests rigoureux garantissant leur résistance à des charges lourdes, des températures élevées et un usage quotidien.

Nous t'accordons une garantie de 25 ans couvrant les défauts de matériau et de fabrication sur le système de cuisine METHOD. Nous t'accordons une garantie de 10 ans couvrant les défauts de matériau et de fabrication sur le système de cuisine ENHET. Nous accordons également une garantie de 5 ans couvrant les défauts de matériau et les vices de fabrication sur le système de cuisine KNOXHULT. Tous les mitigeurs de cuisine intérieurs bénéficient d'une garantie de 10 ans et les appareils électroménagers IKEA d'une garantie de 5 ans.

La présente garantie s'applique dans le cadre d'un usage domestique en cuisine et est soumise aux conditions générales de vente indiquées dans cette brochure.

25

Le système de cuisine METHOD
a une garantie de 25 ans.

10

Le système de cuisine ENHET et les
mitigeurs de cuisine ont une garantie
de 10 ans.

5

Le système de cuisine KNOXHULT et
les appareils électroménagers IKEA
ont une garantie de 5 ans.

Tiroirs, caissons, façades, plans de travail et éviers de cuisine

Quelle est la durée de validité de la garantie?

La garantie est valable pendant le nombre d'années indiqué, à compter de la date d'achat. Une preuve d'achat est nécessaire.

Qu'est-ce qui est couvert par la garantie?

Cette garantie s'applique à un usage domestique uniquement et couvre les vices de matériaux et de fabrication.

Garantie 25 ans

Cette garantie couvre les éléments du système de cuisine METHOD listés ci-après:

- Éléments (sauf VADHOLMA et TORNVIKEN)
- Façades
- Charnières UTRUSTA
- Tiroirs à ouverture totale MAXIMERA
- Tiroirs EXCEPTIONELL avec ouverture pression
- Tablettes UTRUSTA
- Pieds et plinthes
- Finitions latérales
- Bandeaux décor / corniches
- Plans de travail
- Éviers (sauf FYNDIG)

Garantie 10 ans

Cette garantie couvre les éléments du système de cuisine ENHET listés ci-après:

- Éléments
- Caissons ouverts
- Façades
- Charnières
- Tiroirs
- Tablettes
- Pieds
- Accessoires (étagère pivotante, élément pour tablette suspendue, rail pour crochets et crochets)

et

- Cuisine ÄSPINGE
- TORNVIKEN
- Éléments et mobilier de cuisine VADHOLMA
- Corbeille en fil UTRUSTA

Garantie 5 ans

Cette garantie couvre les éléments du système de cuisine KNOXHULT listés ci-après:

- Éléments
- Façades
- Charnières
- Tiroirs
- Tablettes
- Plans de travail
- Ouverture à pression électrique UTRUSTA

Produits non couverts par la garantie 25, 10 ou 5 ans:

Boutons, poignées, cuisine SUNNERSTA et évier FYNDIG.

Que fait IKEA pour résoudre le problème?

IKEA examine le produit et décide, à sa seule discrétion, s'il est couvert par la présente garantie. Si tel est le cas, IKEA, via son propre service après-vente, répare le produit défectueux ou le remplace, à sa seule discrétion, par le même produit ou par un produit comparable. Si le produit est couvert par cette garantie, IKEA prend en charge les frais de réparation, de pièces de rechange, de travail et de déplacement de l'équipe SAV, à condition que le produit soit accessible sans difficulté particulière pour la réparation. Cette procédure n'est pas valable pour les travaux de réparation réalisés sans l'accord d'IKEA. Les pièces remplacées deviennent la propriété d'IKEA.

Si le produit n'est plus disponible chez IKEA, IKEA propose un produit de remplacement approprié. Le caractère approprié du produit de remplacement est laissé à la seule appréciation d'IKEA.

Service après-vente

Afin de toujours pouvoir proposer des produits fonctionnels répondant à tes besoins et tes attentes, nous renouvelons chaque année notre assortiment de produits. Nous proposons un service après-vente de 2 ans pour tes portes d'éléments et façades de tiroir de cuisine IKEA.

Cela signifie que tu peux compléter ta cuisine avec des portes, des façades de tiroir, des plinthes, des bandeaux décor et des panneaux de recouvrement pour autant que ceux-ci soient en stock et jusqu'à deux ans après le retrait de la vente de ces produits. Tu peux compter sur nous pour systématiquement tout mettre en œuvre afin que tu sois satisfait-e de ta cuisine IKEA.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert par la garantie?

Cette garantie ne couvre pas l'usure normale, les coupures ou les rayures ni les dommages consécutifs à des chocs ou des accidents.

Cette garantie ne s'étend pas aux produits incorrectement entreposés, assemblés ou installés, utilisés de manière inappropriée ou incorrecte, soumis à des contraintes excessives, modifiés ou nettoyés selon des méthodes ou avec des produits inadéquats.

Cette garantie ne couvre pas les dommages accessoires ou consécutifs.

Instructions de montage et d'entretien

Pour pouvoir profiter de ces garanties, il te faut suivre les instructions d'entretien spécifiques à chaque produit. Tu trouveras toutes les instructions de montage et d'entretien sur [IKEA.ch](https://www.ikea.ch)

Montage

Les meubles de cuisine doivent être fixés au mur. Veille à ce que les murs de ta cuisine puissent supporter le poids des meubles, car une mauvaise installation peut entraîner des blessures ou des dégâts. En cas d'incertitude concernant l'installation, contacte un-e professionnel-le. Comme il existe différents types de mur, le matériel de fixation n'est pas fourni. Demande conseil à un-e spécialiste pour trouver le matériel de fixation adapté à ton mur.

Le droit applicable est le droit suisse

Les garanties IKEA sont soumises au droit matériel suisse.

Droits généraux

La présente garantie t'octroie des droits particuliers. Elle n'affecte cependant en aucun cas les autres droits accordés par la législation.

Comment nous contacter

Tu n'as pas trouvé de réponse à ta question sur [IKEA.ch/services](https://www.ikea.ch/services)? Tu peux nous contacter par téléphone au +41 58 515 03 86 (numéro gratuit).

Merci de conserver précieusement la preuve d'achat.

Ce justificatif est nécessaire pour faire valoir le droit aux garanties.

Mitigeurs de cuisine

Quelle est la durée de validité de la garantie?

La garantie applicable aux mitigeurs de cuisine intérieurs achetés chez IKEA est valable 10 ans à compter de la date d'achat. Une preuve d'achat est nécessaire.

Quels mitigeurs de cuisine ne sont pas couverts par la garantie?

Le mitigeur extérieur KALLSJÖN a une garantie de 2 ans, valable à partir de la date d'achat.

Qu'est-ce qui est couvert par la garantie?

La garantie de 10 ans s'applique à tous les mitigeurs de cuisine IKEA. Cette garantie s'applique à un usage domestique uniquement et couvre les vices de matériaux et de fabrication de tous les mitigeurs de cuisine. Les tests réalisés sur nos mitigeurs de cuisine vont bien au-delà des normes internationales, et nous utilisons exclusivement des composants haut de gamme afin de respecter notre promesse de garantie de 10 ans.

Cette garantie ne couvre pas l'usure normale, les coupures ou les rayures ni les dommages consécutifs à des chocs, des accidents ou des particules de saleté dans l'eau. Elle ne couvre pas non plus le filtre/aérateur, qui doit être nettoyé régulièrement ou remplacé une fois abîmé.

Suis scrupuleusement les notices de montage et d'installation, ainsi que les instructions d'entretien. Cette garantie ne s'étend pas aux produits incorrectement entreposés, assemblés ou installés, utilisés de manière inappropriée ou incorrecte, soumis à des contraintes excessives, modifiés ou nettoyés selon des méthodes ou avec des produits inadéquats.

La garantie 10 ans ne s'applique pas en cas d'utilisation des produits dans un contexte public, en plein air ou dans des environnements corrosifs. Par ailleurs, elle ne s'étend pas aux dommages accidentels.

Que fait IKEA pour résoudre le problème?

IKEA examine le produit et décide, à sa seule discrétion, s'il est couvert par la présente garantie. Si tel est le cas, IKEA, via son propre service après-vente, le remplace, à sa seule discrétion, par le même produit ou par un produit comparable. Si le produit est couvert par cette garantie, IKEA prend en charge les frais de réparation, de pièces de rechange, de travail et de déplacement de l'équipe SAV, à condition que le produit soit accessible sans difficulté particulière pour la réparation. Ceci n'est pas valable pour les travaux de réparation réalisés sans l'accord d'IKEA. Les mitigeurs remplacés deviennent la propriété d'IKEA. Si le produit n'est plus disponible chez IKEA, IKEA propose un produit de remplacement approprié. Le caractère approprié du produit de remplacement est laissé à la seule appréciation d'IKEA.

Certification

Nos mitigeurs ont été approuvés et certifiés conformément aux exigences de chaque marché.

Le droit applicable est le droit suisse

Les garanties IKEA sont soumises au droit matériel suisse.

Droits généraux

La présente garantie t'octroie des droits particuliers. Elle n'affecte cependant en aucun cas les autres droits accordés par la législation.

Comment nous contacter

Tu n'as pas trouvé de réponse à ta question sur [IKEA.ch/services](https://ikea.ch/services)?

Tu peux nous contacter par téléphone au +41 58 515 03 86 (numéro gratuit).

Merci de conserver précieusement la preuve d'achat.

Ce justificatif est nécessaire pour faire valoir le droit aux garanties.

Appareils électroménagers

Quelle est la durée de validité de la garantie?

Cette garantie est valable pendant 5 ans à compter de la date d'achat de l'appareil électroménager IKEA chez IKEA. Les appareils électroménagers TILLREDA et LAGAN ont une garantie de 2 ans, valable à partir de la date d'achat.

Une preuve d'achat est nécessaire.

Si des réparations sont réalisées sous garantie, cela n'étend pas la période de garantie de l'appareil ou des nouvelles pièces.

Qu'est-ce qui est couvert par la garantie?

À partir de la date d'achat initiale chez IKEA, la garantie couvre les vices de l'appareil causés par un défaut de construction ou de matériau. Cette garantie est soumise à un usage domestique des produits. Les exceptions sont énumérées au paragraphe «Qu'est-ce qui n'est pas couvert par la garantie?»

Quels appareils électroménagers sont couverts par la garantie?

La garantie gratuite de 5 ans est valable sur tous les appareils de cuisine à usage domestique d'IKEA et couvre les vices de matériau et de fabrication.

Quels appareils électroménagers ne sont pas couverts par la garantie?

Les électroménagers TILLREDA et LAGAN sont uniquement couverts par la garantie de deux ans à compter de la date d'achat.

Que fait IKEA pour résoudre le problème?

Le prestataire de services désigné par IKEA examine le produit et décide, à sa seule discrétion, s'il est couvert par la présente garantie.

Si tel est le cas, le prestataire de services désigné par IKEA, via son propre service après-vente, répare le produit défectueux ou le remplace, à sa seule discrétion, par le même produit ou par un produit comparable.

Pendant le délai de garantie, le coût de l'élimination du défaut, c.-à-d. de la réparation, des pièces de rechange, de la main-d'œuvre et du déplacement, est couvert, à condition que l'appareil soit accessible sans frais supplémentaires pour la réparation.

Ces conditions sont régies par la directive (99/44/CE) de l'UE et par les dispositions légales locales applicables. Les pièces remplacées deviennent la propriété d'IKEA. Lorsque le partenaire de service mandaté par IKEA répare ou remplace l'appareil conformément aux présentes conditions de garantie, le partenaire de service mandaté réinstalle l'appareil ou installe l'appareil de remplacement, si nécessaire. Cette prestation de service est couverte par la

garantie si le produit est facilement accessible pour une réparation. Si le produit n'est pas installé de manière standard, la cliente ou le client doit rendre l'appareil accessible avant le rendez-vous de service.

Qui exécutera les prestations?

Le prestataire de services désigné par IKEA fournira l'assistance par le biais de ses propres services ou de son réseau de partenaires de service agréés.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert par la garantie?

- Les dommages causés volontairement ou par négligence, les dégâts liés au non-respect des instructions d'utilisation, à une installation impropre ou un raccordement à une tension électrique inadéquate, les dégâts liés à des réactions chimiques ou électrochimiques, à la rouille, à la corrosion ou aux dégâts des eaux, y compris, sans que ce soit limitatif, ceux dus à une dureté trop élevée de l'eau ou à des conditions environnementales anormales.
- Les pièces consommables et d'usure telles que les piles et les sources lumineuses.
- Les éléments n'influant pas sur le fonctionnement et les éléments de décor qui n'empêchent pas une utilisation normale de l'appareil, y compris les rayures et possibles altérations de teinte.
- Les dommages accidentels liés à des corps étrangers ou des substances étrangères, aux travaux de nettoyage ou de débouchage des filtres, systèmes d'écoulement ou compartiments à produit nettoyant.
- Les détériorations des pièces suivantes: vitrocéramique, accessoires, paniers à vaisselle et paniers à couverts, tuyaux d'alimentation et d'écoulement, joints, lampes et caches de lampes, filtres, boutons, bâti et pièces de bâti. Sont exceptés les dommages liés de manière démontrable à un vice de fabrication.
- Les cas dans lesquels le technicien de service après-vente appelé n'a pas pu constater de défaut.
- Les réparations qui n'ont pas été effectuées par notre partenaire de service mandaté et/ou son partenaire de service agréé ou lors desquelles des pièces autres que d'origine ont été employées.
- Les réparations rendues nécessaires par une installation impropre ou non conforme aux instructions.
- Une utilisation de l'appareil hors du cadre domestique et notamment un usage professionnel.
- Les dégâts dus au transport. Si le client transporte lui-même le produit jusqu'à son domicile ou une autre adresse, IKEA se dégage de toute responsabilité en cas de dommages de transport. Cependant, si le produit a été livré par IKEA à l'adresse indiquée par le/la client-e, IKEA couvre les éventuels dommages de transport occasionnés durant cette livraison (mais pas au titre de la présente garantie). Dans ce type de cas, il faut contacter le service clientèle IKEA sur [IKEA.ch/service](https://www.ikea.ch/service)
- Les frais d'installation initiale de l'appareil IKEA.

Ces restrictions ne s'appliquent pas à l'adaptation sans défaut réalisée par un-e spécialiste de nos pièces d'origine afin d'adapter l'appareil aux directives techniques de sécurité d'un autre pays de l'UE.

Le droit applicable est le droit suisse

Les garanties IKEA sont soumises au droit matériel suisse.

Droits généraux

La présente garantie t'octroie des droits particuliers. Elle n'affecte cependant en aucun cas les autres droits accordés par la législation.

Champ d'application

Pour les appareils achetés dans un pays de l'UE et emportés dans un autre pays de l'UE, les prestations de service sont fournies dans le cadre des conditions de garantie habituelles dans ce nouveau pays. L'obligation de réaliser les prestations de service couvertes par la garantie n'existe que si:

- l'appareil satisfait aux exigences techniques du pays dans lequel la réclamation au titre de la garantie est faite.
- les instructions de montage et d'installation ainsi que les informations de sécurité jointes à l'appareil sont respectées.

Comment nous contacter

Tu n'as pas trouvé de réponse à ta question sur [IKEA.ch/services](https://www.ikea.ch/services)?

Tu peux nous contacter par téléphone au +41 58 515 03 86 (numéro gratuit).

Merci de conserver précieusement la preuve d'achat.

Ce justificatif est nécessaire pour faire valoir le droit aux garanties.

Pour nous contacter si tu as besoin d'assistance après ton achat

Tu peux nous contacter par téléphone au numéro indiqué dans la documentation fournie avec le produit. Pour nous permettre de t'apporter la meilleure assistance possible, merci de lire scrupuleusement les instructions d'utilisation avant de nous contacter. N'oublie pas non plus de te munir du numéro de produit IKEA de ton appareil avant de nous appeler. Tu trouveras ce numéro à 8 chiffres sur ton ticket de caisse et sur la plaque signalétique de l'appareil.

Conserve ton ticket de caisse

Cette preuve d'achat est nécessaire pour appliquer la garantie. En cas de problème ou si tu n'es pas satisfait-e, il te suffit de contacter IKEA sur [IKEA.ch](https://www.IKEA.ch)

